

Entité cohérente de gestion

Prairies des vallées de la Meuse et de la Chiers



Fiche de synthèse par sites

Plan de gestion 2015-2024 – Prairies des vallées de la Meuse et de la Chiers (08)

Fiches de synthèse par site

Rédaction :

Thomas LORICH, Chargé d'études au Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne

Relecture :

Valérie GENESSEAU, Chargée de missions au Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne

David BECU, Responsable scientifique du Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne

Financé par :

DREAL Champagne-Ardenne

Agence de l'Eau Rhin-Meuse

Conseil Régional de Champagne-Ardenne

Conseil Départemental des Ardennes

Références bibliographiques à utiliser :

LORICH T., 2015 – *Prairies des vallées de la Meuse et de la Chiers (08) – Plan de gestion 2015-2024* – Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne, 61 p. + annexes

Crédits photos : -



**Conservatoire
d'espaces naturels
Champagne-Ardenne**

33 Boulevard Jules GUESDE
10000 TROYES

Tél. : 03.25.80.50.50 - Fax : 03.25.80.50.51
Mél. : secretariat@cen-champagne-ardenne.org



**Conservatoire
d'espaces naturels
Champagne-Ardenne**

33 Boulevard Jules GUESDE
10000 TROYES

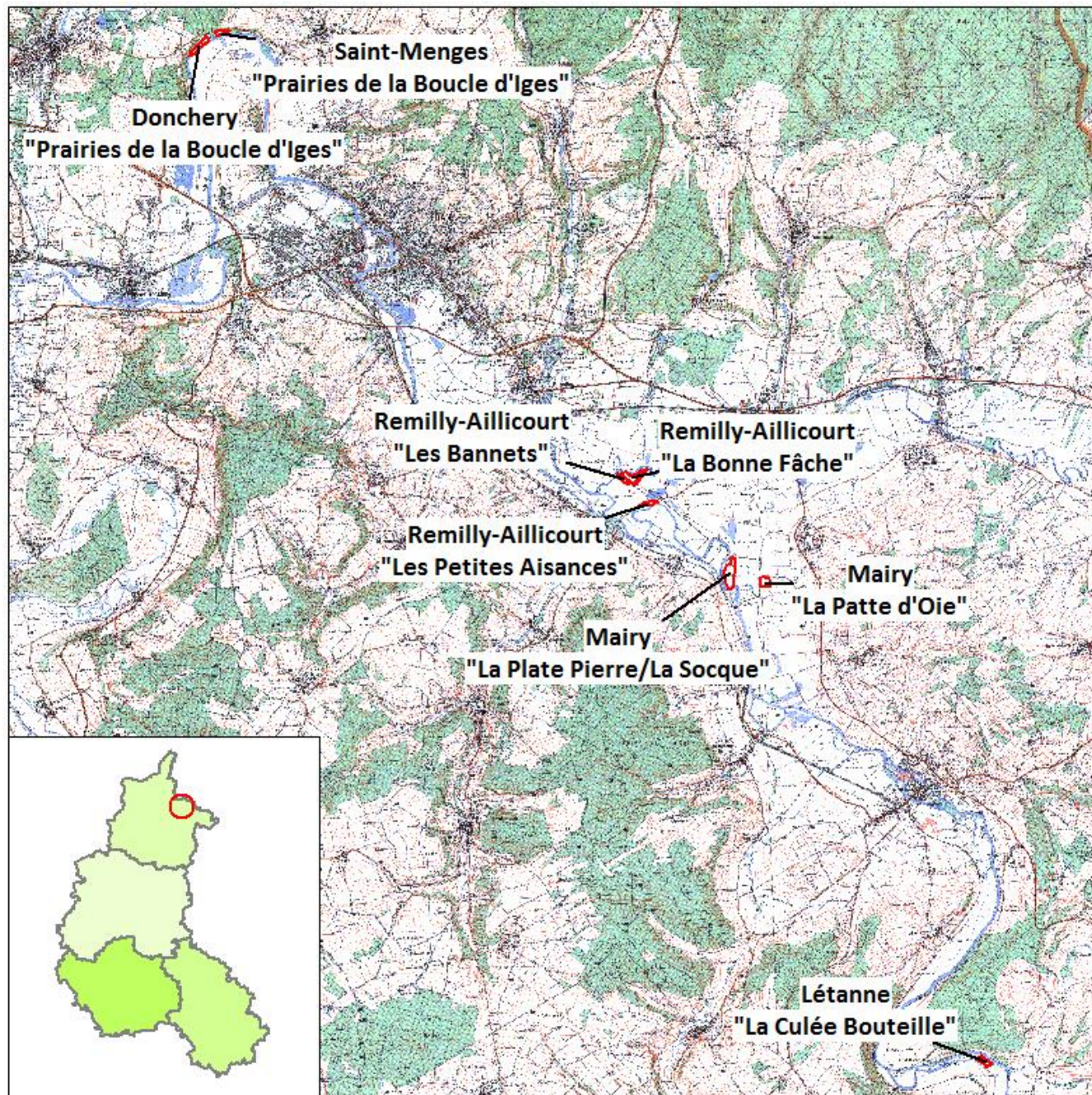
Tél. : 03.25.80.50.50 - Fax : 03.25.80.50.51
Mél. : secretariat@cen-champagne-ardenne.org

SOMMAIRE

PREAMBULE.....	5
« PRAIRIES DE LA BOUCLE D’IGES » A DONCHERY ET SAINT-MENGES (08).....	7
PRAIRIES DE REMILLY-AILLICOURT (08)	20
PRAIRIES DE MAIRY (08).....	33
PRAIRIE DE LETANNE (08).....	47

Préambule

Texte de préambule expliquant que ce document constitue une annexe d'un doc de synthèse à l'échelle de l'entité de gestion



"Prairies des vallées de la Meuse et de la Chiers"
Communes de Donchery, Saint-Menges,
Remilly-Aillicourt, Mairy et Létanne

CARTE DE LOCALISATION

 Périmètres des prairies étudiées



Plan de gestion 2015-2024

© Conservatoire d'espaces naturels
de Champagne-Ardenne - 2015

Source : IGN Scan25 2005©



« Prairies de la Boucle d'Iges » à Donchery et Saint-Menges (08)

Code site : 08047

INFORMATIONS GENERALES

Surfaces en gestion :

« Prairies de la Boucle d'Iges » à Donchery : ≈ 3,44 ha

« Prairies de la Boucle d'Iges » à Saint-Menges : ≈ 1,48 ha

Description sommaire :

La prairie située sur la commune de Donchery correspond à une pâture mésophile, présentant des secteurs mésohygrophiles à hygrophiles dans sa partie Nord-Est.

La prairie située sur la commune de Saint-Menges correspond à une prairie fauchée, dont la moitié Sud est mésophile et la moitié Nord est mésohygrophile, voire hygrophile en bordure de fossé, au Nord-Ouest de la parcelle.

Ces deux prairies reposent essentiellement sur des alluvions récentes.

Zonage environnementale :

ZNIEFF :	/
Natura 2000 :	/
RNN :	/
RNR :	/
APPB :	/
Autre :	/

Statut foncier :

Commune	Lieu-dit	N° de la parcelle	Surface totale (ha)	Surface incluse dans le site (ha)	Type propriétaire	Propriétaire	Maîtrise d'usage /foncière CENCA	Période
Donchery	Prés du Sugnon	ZA 114	3,44	3,44	Privé	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	-	-
Saint-Menges	Le Pré Paulot	2	1,48	1,48	Privé	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	-	-

Géologie :

Formations superficielles	Alluvions récentes sur alluvions anciennes (Limon, argiles, vase)
Terrains primaires	Révinien moyen (Phyllades et quartzites noirs)

Source : BRGM 2003

Hydrographie :

Bassin hydrographique	Rhin-Meuse
-----------------------	------------

Hydrologie :

La limite Sud des deux prairies étudiées est bordée par la Meuse. La pâture de Donchery présente également une petite dépression localisée au Nord-Est.

Source : IGN 2005

HABITATS NATURELS

Etat des connaissances :

Domaines	Observateurs/Années	Méthodologie	Publication	Nb syntaxons obs.	Etat des connaissances
Habitats naturels	LORICH T., 2014	Relevés phytosociologiques (méthode Braun-Blanquet)	LORICH T., 2015	8	★★★

Légende :

Nul (0)

Faible (★) : Description des habitats d'après Corine Biotopes (niveau alliance)

Moyen (★★) : Description des habitats naturels en identifiant les groupements présents (niveau association) par des relevés phytosociologiques

Bon (★★★) : Description des groupements végétaux (niveau association) et évaluation de leur état de conservation

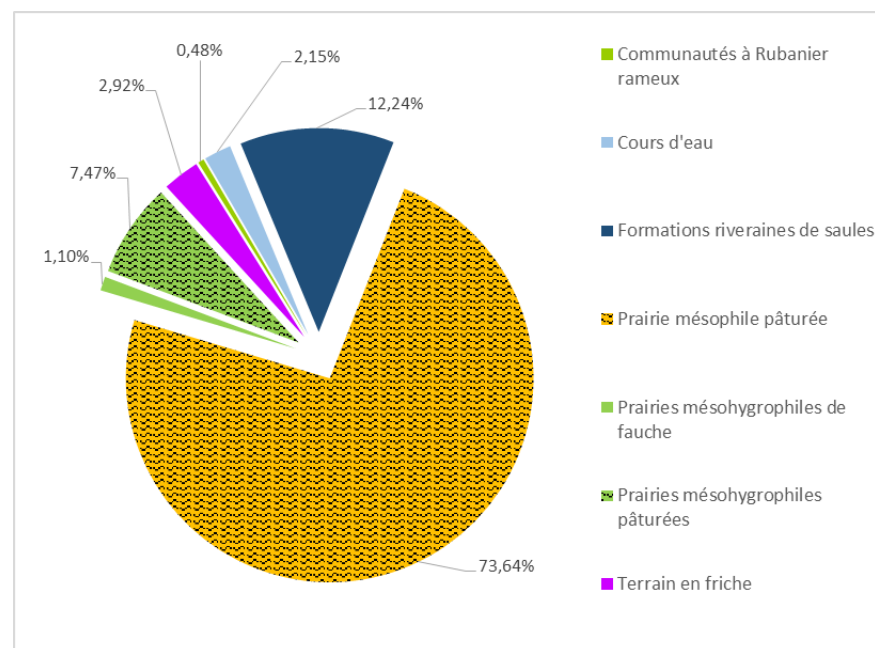
Description synthétique :

Etant donné qu'il s'agit de prairies gérées différemment (une pâturée et une fauchée), la répartition des habitats présents sur ces deux prairies a été scindée en deux figures (cf. figures ci-contre et page suivante).

La figure ci-contre présente les habitats décrits sur la prairie gérée par pâturage.

La végétation mésophile occupe près des ¾ de la surface totale. Au Nord-Est de cette parcelle, une partie plus mésohygrophile abrite d'une part, une végétation de prairies mésohygrophiles de fauche, présente sur à peine 1% de la surface de la pâture, et d'autre part, une végétation de prairies mésohygrophiles pâturées, qui occupe un peu plus de 7% de la surface étudiée.

Au niveau de la dépression localisée au Nord-Est, se développent des communautés à Rubanier rameux, occupant moins de 1% de la surface totale. Cette parcelle prend également en compte une partie de la Meuse (un peu plus de 2% de la surface d'étude), ainsi que la ripisylve qui s'y développe en bordure (un peu plus de 12% de la surface globale). Enfin, à l'Est de cette parcelle, près de 3% de la surface est occupée par une végétation de friche.



La figure ci-contre présente les habitats décrits sur la prairie gérée par fauche.

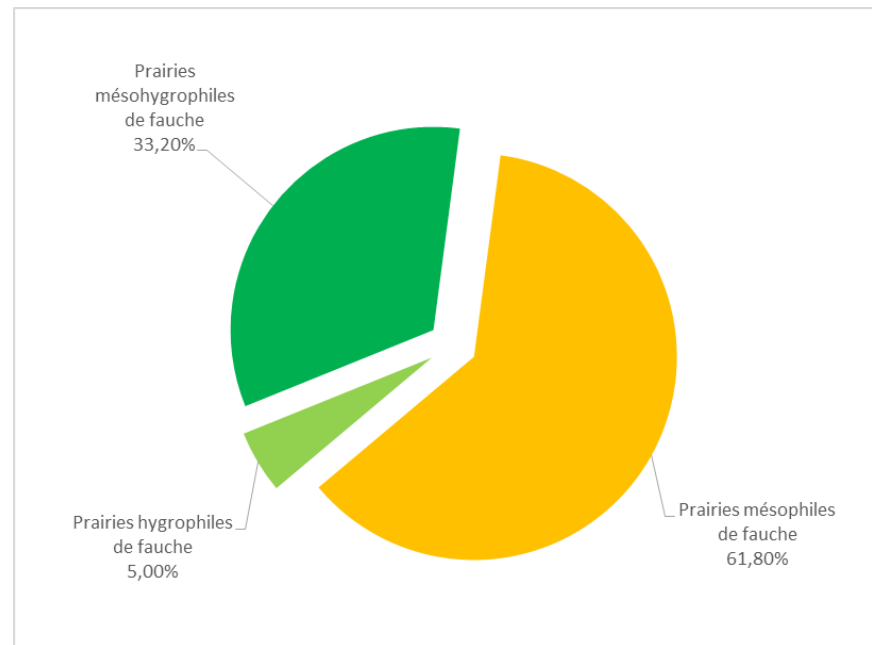
Comme la prairie gérée par pâturage, cette prairie est principalement occupée par une végétation mésophile (un peu plus de 60% de la surface totale), localisée essentiellement au Sud de la parcelle.

Une végétation plus mésohygrophile se développe au Nord-Ouest de la prairie, avec un secteur correspondant à une végétation de prairies mésohygrophiles de fauche, représentant un tiers de la surface étudiée et une végétation de prairies hygrophiles à Laïche distique et Laïche hérissée, occupant 5% de la surface d'étude.

Commentaires sur l'état de conservation :

L'état de conservation général de l'habitat « prairies mésophiles de fauche » sur les « prairies de la Boucle d'Iges » peut être considéré comme **ALTERE**, du fait d'une diversité floristique moyenne.

De même, l'état de conservation général de l'habitat « prairies mésohygrophiles de fauche » est considéré comme **ALTERE**, principalement du fait d'un niveau trophique un peu trop important.



Liste et statut des habitats naturels identifiés sur le site

Intitulé de l'habitat	Code CORINE Biotopes	Code Natura 2000	LRCA	Surface (en ha)	Valeur patrimoniale	Etat de conservation	Degré de menace
Cours d'eau	24.1	-	-	0.07	★	-	△
Communautés à Rubanier rameux	53.143	-	-	0.02	★	-	△
Prairies hygrophiles à Laîche distique et Laîche hérissée	37.24	-	-	0.07	★	-	△
Prairies mésohygrophiles de fauche	37.21	-	R	0.53	★★	😊😊	△△
Prairies mésohygrophiles pâturées	37.21	-	R	0.26	★	-	△
Prairies mésophiles de fauche	38.22	6510.4	RR	0.91	★★★	😊😊	△△
Prairie mésophile pâturée	38.1	-	-	2.53	★	-	△
Formations riveraines de saules	44.1	-	-	0.42	★	-	△
Terrain en friche	87.1	-	-	0.1	★	-	△

Légende :

8130* : Habitats prioritaires au titre de la Directive « Habitats »

LRCA : Liste rouge des habitats de Champagne-Ardenne (« RRR » habitat quasi disparu en Champagne-Ardenne, « RR » habitat très rare, « R » habitat rare)

Valeur patrimoniale : Très forte (★★★), Forte (★★), Moyenne (★), Faible (0)


Etat de conservation : Bon (😊😊😊), Altéré (😊😊), Dégradé (😊)

Degré de vulnérabilité : Forte (△△△), Moyenne (△△), Faible (△)



"Prairies des vallées de la Meuse et de la Chiers"
Communes de Donchery et Saint-Menges

HABITATS NATURELS

 Périmètres des prairies

Unités écologiques

-  Cours d'eau
-  Communautés à Rubanier rameux
-  Prairies hygrophiles de fauche
-  Prairies mésohygrophiles de fauche
-  Prairies mésohygrophiles pâturées
-  Prairies mésophiles de fauche
-  Prairie mésophile pâturée
-  Formations riveraines de saules
-  Terrain en friche



Plan de gestion 2015-2024

© Conservatoire d'espaces naturels
de Champagne-Ardenne - 2015
Source : IGN BDOrthophoto 2010©



FLORE

Etat des connaissances :

Domaines	Observateurs	Années	Commentaires	Etat des connaissances
Champignons	-	-		0
Algues	-	-		0
Lichens	-	-		0
Bryophytes	-	-		0
Ptéridophytes	-	-		0
Phanérogames	LORICH T.	2014-2015	Etude phytosociologique, inventaire floristique	★★★

Légende :

Nul (0)

Faible (★) : inventaires ne couvrant pas l'ensemble de la saison d'activité biologique

Moyen (★★) : inventaires couvrant l'ensemble d'une saison, avec éventuellement des notions d'abondance

Bon (★★★) : inventaires couvrant plusieurs saisons dans leur ensemble, avec des notions d'abondance

Commentaires :

Les « prairies de la Boucle d'Iges » possèdent une diversité floristique remarquable.

Trois des espèces observées sont considérées comme patrimoniales, du fait de leur inscription sur la Liste rouge des espèces floristiques menacées de Champagne-Ardenne : la **Stellaire des marais** (*Stellaria palustris*), la **Catabrose aquatique** (*Catabrosa aquatica*) et la **Pédiculaire des marais** (*Pedicularis palustris*).

Cette dernière espèce est considérée comme « rarissime » dans la région.

Ces trois espèces se retrouvent essentiellement sur la prairie de Donchery, au niveau de la dépression humide.

Tandis que la Catabrose aquatique présente plusieurs dizaines de pieds, la Pédiculaire des marais et la Stellaire des marais, comptent moins d'une dizaine de pieds.

Liste des espèces floristiques patrimoniales

Nom scientifique	Nom français	Dernière année d'observation	Abondance (nb. pieds)	Type de milieu sur le site	Statut de protection et menaces			Niveaux de rareté A/M
					PN	PR	LRR	
<i>Pedicularis palustris</i>	Pédiculaire des marais	2015	8	Marais, prairies humides, tourbières	-	-	RRR	RRR
<i>Stellaria palustris</i>	Stellaire des marais	2015	3	Prairies humides	-	-	RR	R
<i>Catabrosa aquatica</i>	Catabrose aquatique	2015	20 à 50	Fossés, mares, groupements de hautes herbes des bords des eaux à courant lent	-	-	RR	RR

Légende :

Statut protection / menaces

PN : Protection nationale

PR : Protection régionale

LRR : Liste rouge régionale (CSRPN, 2007) → R : rare ; RR : très rare ; RRR : rarissime, quasi-disparue

FAUNE

Etat des connaissances :

Domaines	Observateurs	Années	Méthodologie	Etat des connaissances
Chauves-souris	-	-		0
Autres mammifères	-	-		0
Oiseaux	-	-		0
Amphibiens	LORICH T.	2014-2015	Etude phytosociologique, inventaire floristique	★
Reptiles	LORICH T.	2014-2015	Etude phytosociologique, inventaire floristique	★
Lépidoptères Rhopalocères	LORICH T.	2014-2015	Etude phytosociologique, inventaire floristique Suivi des cortèges de Rhopalocères des prairies de la Meuse et de la Chiers (débuté en 2015).	★
Orthoptères	-	-		0
Autres insectes	-	-		0

Légende :

Nul (0)

Faible (★) : inventaires ne couvrant pas l'ensemble de la saison d'activité biologique

Moyen (★★) : inventaires couvrant l'ensemble d'une saison, avec éventuellement des notions d'abondance

Bon (★★★) : inventaires couvrant plusieurs saisons dans leur ensemble, avec des notions d'abondance

Commentaires :

Les « prairies de la Boucle d'Iges » ayant été acquises très récemment (2013), aucun inventaire spécifique sur la faune n'avait été initié auparavant.

Cependant, les suivis scientifiques étant à présent réfléchis à l'échelle régionale, le suivi des populations de lépidoptères rhopalocères a été engagé en 2015 sur les prairies de la Meuse et de la Chiers. Aussi, les premiers résultats de cette étude ont donc été intégrés au présent plan de gestion.

Ainsi, une dizaine d'espèces a pu être observée jusqu'à présent sur ces deux prairies. Parmi les espèces contactées, **2 sont inscrites sur la Liste rouge** des

insectes menacés de Champagne-Ardenne : la **Mélitée noirâtre** (*Melitaea diamina*), observée sur la prairie de Donchery, et le **Cuivré des marais** (*Thersamolycaena dispar*), observé sur les deux prairies. Cette dernière espèce est également protégée au niveau national et inscrite sur les annexes II et IV de la Directive européenne « Habitats-Faune-Flore ».

Un seul individu de chacune de ces deux espèces a été observé.

D'autre part, durant ces différents inventaires et suivis, la Grenouille verte (*Pelophylax kl. esculentus*) pour les amphibiens, et le Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*) pour les reptiles, ont pu être observés. Cette dernière

espèce est protégée au niveau national et inscrite sur la Liste rouge régionale comme espèce « à surveiller ».

Liste de la faune patrimoniale

Espèces	Dernière année obs.	Statut bio.	Type de milieu (sur le site)	Effectifs (indicatif)	Statut de protection et menaces				Niveau de rareté	Valeur patrimoniale	Degré de menace sur le site
					DH/DO	PN	LRN	LRR			
LEPIDOPTERES RHOPALOCERES											
Cuivré des marais <i>Thersamolycaena dispar</i>	2015	-	Prairies humides	1 ind.	An. II et IV	x	-	x	R	★★★	△
Mélitée noirâtre <i>Melitaea diamina</i>	2015	-	Prairies humides	1 ind.	-	-	-	x	AR	★	△

Légende :

Statut protection / menaces

DH : Directive « Habitats »

PN : Protection nationale

LRN : Liste rouge nationale ; pour Orthoptères (SARDET & DEFAUT, 2004) (nat. = national, nem. = domaine néморal)

→ 4 = espèces non menacées, 3 = espèces menacées, à surveiller, 2 = espèces fortement menacées d'extinction)

LRR : Liste rouge régionale (CSRPN, 2007)

Statut protection / menaces (pour avifaune)

DO : Directive « Oiseaux »

LRN : Liste rouge nationale (UICN, 2008) → EN : en danger ; VU : vulnérable

PN : Protection nationale

LRR : Liste rouge régionale (CSRPN, 2007) → E : en danger ; V : vulnérable ; R : rare

VOCATIONS ET USAGES PASSES DES PRAIRIES

Prairies de « la Boucle d'Iges »

En une soixantaine d'année, le paysage dans lequel s'inscrivent ces prairies, a assez peu évolué. En effet, mis à part quelques plantations forestières, la création de quelques étangs et l'agrandissement des surfaces des parcelles agricoles suite aux remembrements, l'occupation du sol a peu changé et correspond en majorité à des prairies (fauchées et/ou pâturées).

Ainsi, d'après la photo aérienne de 1949, il semble que les prairies de « la Boucle d'Iges » étaient déjà utilisées en tant que prairies (la prairie de Donchery située à l'Ouest, devait être certainement pâturée comme elle l'est aujourd'hui).

IGN 1949



IGN 2010



VOCATIONS ET USAGES ACTUELS DES PRAIRIES

Ces différentes prairies possèdent une vocation « conservatoire » et une vocation agricole, indissociables l'une de l'autre. La préservation est toutefois prioritaire aujourd'hui et les pratiques agricoles doivent respecter cet objectif.

Type d'activité	Acteur(s)	Contexte
Pâturage bovin sur la prairie de Donchery	Agriculteur	Prairie entretenue depuis plusieurs années par un pâturage bovin, ce mode de gestion a été reconduit du fait de la difficulté pour sortir des charriots de foin (route très passante). Il s'agit d'une convention annuelle précaire à titre gratuit, signée entre l'agriculteur et le Conservatoire.
Fauche tardive sur la prairie de Saint-Menges	Agriculteur	Prairie de fauche Il s'agit d'une convention annuelle précaire à titre gratuit, signée entre l'agriculteur et le Conservatoire.

Prairies de Remilly-Aillicourt (08)

Code site : 08023

INFORMATIONS GENERALES

Surfaces en gestion :

Prairie « Les Bannets » : ≈ 1,8 ha

Prairie « La Bonne Fâche » : ≈ 5,5 ha

Prairie les « Petites Aisances » : ≈ 1,84 ha

Description sommaire :

Les prairies de Remilly-Aillicourt sont principalement des prairies mésophiles de fauche. Une végétation mésohygrophile se développe toutefois au niveau d'une dépression sur la prairie « Les Bannets », et au niveau de ce qui était certainement un ancien bras de la Chiers, sur la prairie de « La Bonne Fâche ».

Comme les prairies précédentes, ces prairies reposent essentiellement sur des alluvions récentes.

Zonage environnementale :

ZNIEFF :	Type 2 n°00738 « Vallée de la Chiers de Remilly-Aillicourt à la Ferté-sur-Chiers »
Natura 2000 :	ZPS 207 « Confluence des vallées de la Meuse et de la Chiers »
RNN :	/
RNR :	/
APPB :	/
Autre :	/

Statut foncier :

Commune	Lieu-dit	N° de la parcelle	Surface totale (ha)	Surface incluse dans le site (ha)	Type propriétaire	Propriétaire	Maîtrise d'usage / foncière CENCA	Période
Remilly-Aillicourt	Les Bannets	ZA 42 et ZA 43	1,81	1,81	Privé	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	-	-
	La Bonne Fâche	ZA 2	1,58	1,58	Privé	Conservatoire d'espaces naturels de	-	-

						Champagne-Ardenne		
		ZA 55a	3,92	3,92	Privé	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	-	-
	Petites Aisances	ZA 14	1,84	1,84	Privé	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	-	-

Géologie :

Formations superficielles

Alluvions récentes sur alluvions anciennes (Limon, argiles, vase)

Source : BRGM 2003

Hydrographie :

Bassin hydrographique

Rhin-Meuse

Hydrologie :

Les prairies « Les Bannets » et « La Bonne Fâche » sont localisées en bordure de la Chiers, à environ 1 km en amont de la confluence avec la Meuse. Par contre, la prairie « Les Petites Aisances », située en bordure sud de la RD4 entre Remilly-Aillicourt et Douzy, se localise sur la rive droite de la Meuse.

Source : IGN 2005

HABITATS NATURELS

Etat des connaissances :

Domaines	Observateurs/Années	Méthodologie	Publication	Nb syntaxons obs.	Etat des connaissances
Habitats naturels	JAMINON J., 1996	Relevés phytosociologiques (méthode Braun-Blanquet)	-	4	★★★
	GENESSEAUX V., 1997		-		
	BERRY R., 2000		BERRY R., DUBIEF L., 2000		
	GALAND N., 2006		GALAND N., 2008		
	LORICH T., 2014		LORICH T., 2015		

Légende :

Nul (0)

Faible (★) : Description des habitats d'après Corine Biotopes (niveau alliance)

Moyen (★★) : Description des habitats naturels en identifiant les groupements présents (niveau association) par des relevés phytosociologiques

Bon (★★★) : Description des groupements végétaux (niveau association) et évaluation de leur état de conservation

Description synthétique :

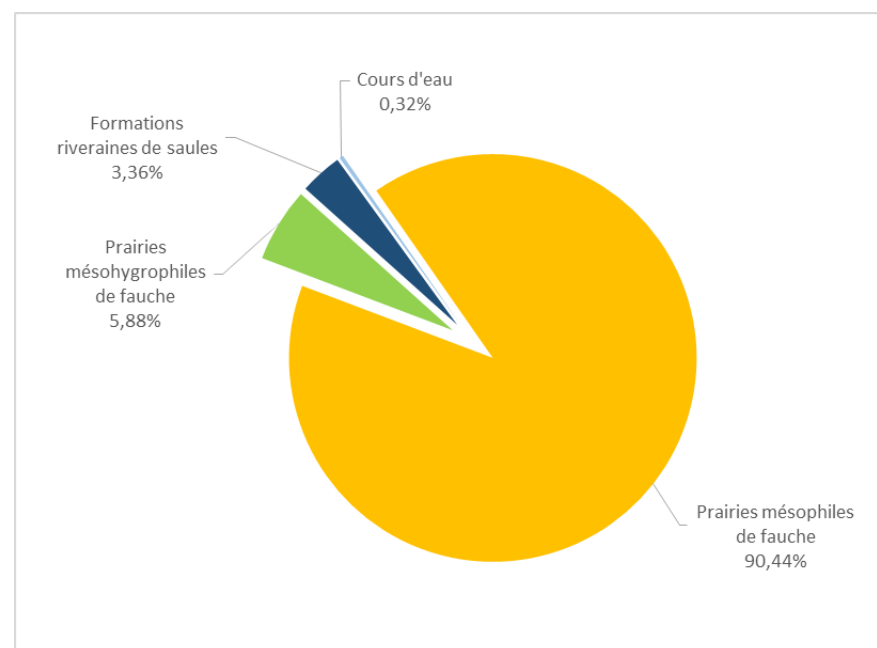
Les prairies de Remilly-Aillicourt sont principalement des prairies mésophiles de fauche. En effet, cet habitat occupe plus de 90% de la surface totale étudiée.

La végétation des prairies mésohygrophiles de fauche qui se développe au niveau des dépressions ou anciens méandres de la Chiers, occupe un peu plus de 5%.

La ripisylve uniquement présente sur la prairie « La Bonne Fâche », occupe quant à elle un peu plus de 3% de la surface totale.

Le tronçon de la Chiers présent sur la prairie « La Bonne Fâche » et le tronçon de la Meuse présent sur la prairie « Petites Aisances », sont marginaux et occupent moins de 1% de la surface d'étude.

Commentaires sur l'état de conservation :



L'état de conservation général de l'habitat « prairies mésophiles de fauche » sur les prairies de Remilly-Aillicourt peut être considéré comme **DEGRADE**, le niveau trophique étant trop élevé.

En revanche, l'état de conservation général de l'habitat « prairies mésohygrophiles de fauche » est considéré comme **ALTERE**, du fait d'un niveau trophique un peu trop élevé et d'une proportion d'espèces des prairies piétinées un peu trop important.

Liste et statut des habitats naturels identifiés sur le site

Intitulé de l'habitat	Code CORINE Biotopes	Code Natura 2000	LRCA	Surface (en ha)	Valeur patrimoniale	Etat de conservation	Degré de menace
Cours d'eau	24.1	-	-	0.03	★	-	△
Prairies mésohygrophiles de fauche	37.21	-	R	0.54	★★	☺☺	△△
Prairies mésophiles de fauche	38.22	6510.4	RR	8.27	★★★	☺	△△
Formations riveraines de saules	44.1	-	-	0.31	★	-	△

Légende :

8130* : Habitats prioritaires au titre de la Directive « Habitats »

LRCA : Liste rouge des habitats de Champagne-Ardenne (« RRR » habitat quasi disparu en Champagne-Ardenne, « RR » habitat très rare, « R » habitat rare)

Valeur patrimoniale : Très forte (★★★), Forte (★★), Moyenne (★), Faible (0)


Etat de conservation : Bon (☺☺☺), Altéré (☺☺), Dégradé (☺)

Degré de vulnérabilité : Forte (△△△), Moyenne (△△), Faible (△)




"Prairies des vallées de la Meuse et de la Chiers"
Commune de Remilly-Aillicourt


HABITATS NATURELS

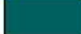
 Périmètres des prairies

Unités écologiques

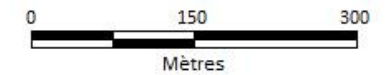
 Cours d'eau

 Prairies mésohygrophiles de fauche

 Prairies mésophiles de fauche

 Formations riveraines de saules

N
↑



Plan de gestion 2015-2024

© Conservatoire d'espaces naturels
de Champagne-Ardenne - 2015

Source : IGN BDOrthophoto 2010©

 Conservatoire
d'espaces naturels
Champagne-Ardenne

FLORE

Etat des connaissances :

Domaines	Observateurs	Années	Commentaires	Etat des connaissances
Champignons	-	-		0
Algues	-	-		0
Lichens	-	-		0
Bryophytes	-	-		0
Ptéridophytes	-	-		0
Phanérogames	GALAND N. LORICH T.	2007 2014-2015	Inventaire floristique Inventaire floristique	★★★

Légende :

Nul (0)

Faible (★) : inventaires ne couvrant pas l'ensemble de la saison d'activité biologique

Moyen (★★) : inventaires couvrant l'ensemble d'une saison, avec éventuellement des notions d'abondance

Bon (★★★) : inventaires couvrant plusieurs saisons dans leur ensemble, avec des notions d'abondance

Commentaires :

Les prairies de Remilly-Aillicourt possèdent une diversité floristique assez remarquable. Cette diversité est liée à la mosaïque d'habitats présents sur le site, tant mésophiles que mésohygrophiles.

Toutefois, aucune des espèces floristiques rencontrées sur ces prairies ne possède de statut de protection.

FAUNE**Etat des connaissances :**

Domaines	Observateurs	Années	Méthodologie	Etat des connaissances
Chauves-souris	-	-		0
Autres mammifères	-	-		0
Oiseaux	FROC S. GALAND N. ReNArd LORICH T.	2005-2006 2007 2008 2014-2015	Observations ponctuelles Observations ponctuelles Communications personnelles Observations ponctuelles	★
Reptiles	-	-		0
Lépidoptères Rhopalocères	LECONTE R., FROC S., GALAND N. LORICH T.	2005-2007 2014-2015	Inventaires faunistiques Inventaires faunistiques	★★
Lépidoptères Hétérocères	-	-		0
Orthoptères	LECONTE R., FROC S., GALAND N. LORICH T.	2005-2007 2014-2015	Inventaires faunistiques Observations ponctuelles	★★
Odonates	LECONTE R., FROC S., GALAND N.	2005-2007	Inventaires faunistiques	★★
Autres insectes	-	-		0

Légende :

Nul (0)

Faible (★) : inventaires ne couvrant pas l'ensemble de la saison d'activité biologique

Moyen (★★) : inventaires couvrant l'ensemble d'une saison, avec éventuellement des notions d'abondance

Bon (★★★) : inventaires couvrant plusieurs saisons dans leur ensemble, avec des notions d'abondance

Commentaires :

Pour l'instant, seuls les lépidoptères rhopalocères, les orthoptères et les odonates ont fait l'objet d'inventaires spécifiques. Pour les espèces des autres groupes, seules les espèces observées durant les prospections floristiques, les suivis entomologistes ou la cartographie des habitats, ont été notées.

Ainsi, 3 espèces d'odonates ont été contactées sur ces prairies. Aucune de ces espèces ne possède de statut de protection particulier.

La présence de ces espèces sur les prairies est essentiellement due à la présence des cours d'eau (Meuse, Chiers) à proximité. En effet, aucun

véritable point d'eau n'étant présent sur l'une ou l'autre prairie, ces espèces viennent uniquement pour se nourrir.

Concernant les orthoptères, 2 espèces ont été observées sur ces prairies. Aucune de ces espèces ne possède de statut de protection particulier.

Enfin, en ce qui concerne les lépidoptères rhopalocères, une dizaine d'espèces a été contactée sur les prairies de Remilly-Aillicourt.

Parmi ces espèces, **2 sont inscrites sur la Liste rouge** des insectes menacés de Champagne-Ardenne : le **Gazé** (*Aporia crataegi*), observé sur la prairie « Les Bannets », et le **Cuivré des marais** (*Thersamolycaena dispar*), observé sur les deux autres prairies sauf sur celle de la « Bonne Fâche ». Cette dernière espèce est également protégée au niveau national et inscrite sur les annexes II et IV de la Directive européenne « Habitats-Faune-Flore ».

Le Gazé n'a pas été revu depuis 2007.

Mis à part ces trois groupes faunistiques, les oiseaux avaient également fait l'objet d'inventaires en 2005-2007, où seul le **Tarier des prés** (*Saxicola rubetra*), protégé au niveau national et inscrit sur les Listes rouges nationale et régionale, nichait sur les prairies de « La Bonne Fâche » et les « Petites Aisances »

Au cours de prospections menées en 2015, le Tarier des prés a été de nouveau observé sur la prairie de « La Bonne Fâche ».

Synthèse et hiérarchisation des espèces patrimoniales

Dans le cadre du présent plan de gestion, les espèces animales connues sur le site sont présentées de la manière suivante :

- Une liste spécifique simplifiée dont l'objectif est de faire ressortir pour chaque groupe taxonomique, les enjeux en termes d'espèces patrimoniales. Cette liste figure dans le corps du présent document et est déclinée pour chaque groupe taxonomique. L'élaboration de cette liste repose sur l'application d'une grille multicritères permettant d'évaluer la

patrimonialité d'une espèce dans le cadre d'un plan de gestion (Cf. page suivante). Pour chaque espèce les champs renseignés sont : *nom vernaculaire/nom scientifique, statut biologique ou milieux fréquentés, statuts réglementaires, statuts de conservation.*

Liste de la faune patrimoniale

Espèces	Dernière année obs.	Statut bio.	Type de milieu (sur le site)	Effectifs (indicatif)	Statut de protection et menaces				Niveau de rareté	Valeur patrimoniale	Degré de menace sur le site
					DH/DO	PN	LRN	LRR			
OISEAUX NICHEURS											
Tarier des prés <i>Saxicola rubetra</i>	2015	Nicheur certain	Prairies	3 ind. observés	-	x	VU	E	R	★★★	△
LEPIDOPTERES RHOPALOCERES											
Cuivré des marais <i>Thersamolycaena dispar</i>	2015	-	Prairies humides	2-3	An. II et IV	x	-	x	R	★★★	△
Gazé <i>Aporia crataegi</i>	2007	-	Haies, prairies buissonneuses fleuries	?	-	-	-	x	AR	★	△△

Légende :

Statut protection / menaces

DH : Directive « Habitats »

PN : Protection nationale

LRN : Liste rouge nationale ; pour Orthoptères (SARDET & DEFAULT, 2004) (nat. = national, nem. = domaine néormal)

→ 4 = espèces non menacées, 3 = espèces menacées, à surveiller, 2 = espèces fortement menacées d'extinction)

LRR : Liste rouge régionale (CSRPN, 2007)

Statut protection / menaces (pour avifaune)

DO : Directive « Oiseaux »

LRN : Liste rouge nationale (UICN, 2008) → EN : en danger ; VU : vulnérable

PN : Protection nationale

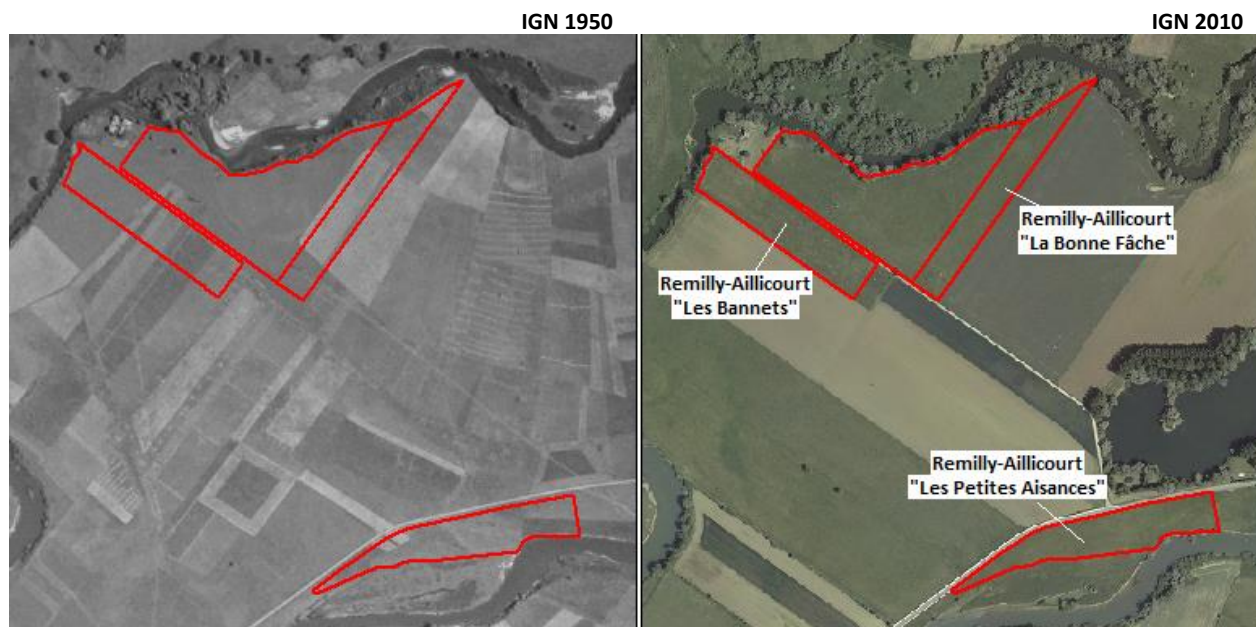
LRR : Liste rouge régionale (CSRPN, 2007) → E : en danger ; V : vulnérable ; R : rare

VOCATIONS ET USAGES PASSES DES PRAIRIES

Lors de ces soixante dernières années le paysage dans lequel ces prairies s'inscrivent, a fortement évolué. En effet, bien que ce secteur fût déjà intensément cultivé dans les années 50, les prairies semblaient plus nombreuses. Les remembrements ont permis une augmentation des surfaces des parcelles, entraînant l'intensification des pratiques agricoles. Ainsi, de très nombreuses prairies ont été reconverties en cultures céréalières.

D'autre part, des étangs ont été créés, et les quelques secteurs délaissés par l'agriculture moderne se sont progressivement boisés naturellement ou par plantations (peupleraies).

En outre, la divagation de la Chiers a également entraîné des changements dans la structure du paysage, isolant ou regroupant certaines parcelles, au cours des années.



En ce qui concerne les parcelles étudiées, la prairie « Les Bannets » était anciennement une culture de maïs, reconvertie en prairie de fauche en 1994 dans le cadre de l'Opération Groupée d'Aménagement Foncier dite d'Environnement (OGAF-Environnement). Elle a été de ce fait, réensemencée avec un mélange de graines : Ray-grass commun (*Lolium perenne*) et trèfles (*Trifolium sp.*). Durant la campagne des OGAF-E, l'exploitant a souscrit un contrat quinquennal pour la fauche tardive au 15 juillet. La prairie a tout de même été retournée en 1998. D'autre part, jusqu'en 1980 (date de la fin d'exploitation de la ferme située à proximité), la parcelle recevait les déchets azotés provenant d'élevages de porcs et de poules. Depuis les OGAF-E, cette parcelle fait l'objet d'une fauche tardive et le regain est exploité par fauche (GALAND N., 2008).

Pour ce qui est de la prairie de « La Bonne Fâche », celle-ci semble avoir toujours été en herbage, souvent pâturée sur le regain (GALAND N., 2008).

Enfin, concernant la prairie des « Petites Aisances », cette prairie semble également avoir toujours été en herbage. Elle fait actuellement l'objet d'une fauche tardive début juillet et d'une exploitation du regain par fauche (GALAND N., 2008).

VOCATIONS ET USAGES ACTUELS DES PRAIRIES

Ces différentes prairies possèdent une vocation « conservatoire » et une vocation agricole, indissociables l'une de l'autre. La préservation est toutefois prioritaire aujourd'hui et les pratiques agricoles doivent respecter cet objectif.

Type d'activité	Acteur(s)	Contexte
Prairie « Les Bannets » : fauche tardive	Agriculteur	Ancienne culture de maïs, qui recevait les déchets azotés provenant d'élevages de porcs et de poules jusqu'en 1980, cette prairie a été reconvertie en prairie de fauche en 1994. Elle a toutefois été retournée en 1998. Actuellement, cette parcelle fait l'objet d'une fauche tardive avec exploitation du regain par fauche. Il s'agit d'une convention annuelle précaire à titre gratuit, signée entre l'agriculteur et le Conservatoire.
Prairie « La Bonne Fâche » : fauche tardive	Agriculteur	Prairie qui semble avoir toujours été en herbage, elle fait actuellement l'objet d'une fauche tardive avec exploitation du regain par fauche ou pâturage. Il s'agit d'une convention annuelle précaire à titre gratuit, signée entre l'agriculteur et le Conservatoire.
Prairie « Les Petites Aisances » : fauche tardive	Agriculteur	Prairie qui semble avoir toujours été en herbage, elle fait actuellement l'objet d'une fauche tardive avec exploitation du regain par fauche. Il s'agit d'une convention annuelle précaire à titre gratuit, signée entre l'agriculteur et le Conservatoire.

Prairies de Mairy (08)

Code site : 08018

INFORMATIONS GENERALES

Surfaces en gestion :

Prairie « La Plate Pierre/La Socque » : ≈ 7,79 ha

Prairie « La Patte d’Oie » : ≈ 3,07 ha

Description sommaire :

La prairie « La Plate Pierre/La Socque » est principalement mésophile, tandis que la prairie « La Patte d’Oie » est principalement mésohygrophile. Ceci est essentiellement dû à la topographie de ces deux prairies. Toutefois, une végétation mésohygrophile se développe au niveau des dépressions sur la première de ces deux prairies, et une végétation mésophile se développe sur les secteurs les plus secs de la prairie de « La Patte d’Oie ».

Comme les prairies précédentes, ces prairies reposent essentiellement sur des alluvions récentes.

Zonage environnementale :

ZNIEFF :	Type 2 n°00738 « Vallée de la Chiers de Remilly-Aillicourt à la Ferté-sur-Chiers »
Natura 2000 :	ZPS 207 « Confluence des vallées de la Meuse et de la Chiers »
RNN :	/
RNR :	/
APPB :	/
Autre :	/

Statut foncier :

Commune	Lieu-dit	N° de la parcelle	Surface totale (ha)	Surface incluse dans le site (ha)	Type propriétaire	Propriétaire	Maîtrise d’usage /foncière CENCA	Période
Mairy	La Socque	ZA 38	5,4	5,4	Copropriété	Commune de Mairy/Conservatoire d’espaces naturels de Champagne-Ardenne	-	-

	La Plate Pierre	ZA 39	2,39	2,39	Copropriété	Commune de Mairy/Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	-	-
	La Patte d'Oie	ZH 35	3,07	3,07	Copropriété	Commune de Mairy/Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	-	-

Géologie :

Formations superficielles

Alluvions récentes sur alluvions anciennes (Limon, argiles, vase)

Source : BRGM 2003

Hydrographie :

Bassin hydrographique

Rhin-Meuse

Hydrologie :

La prairie « La Plate Pierre/La Socque » se situe en rive droite de la Meuse, en bordure de la rivière, à l'aval du barrage de Villers-devant-Mouzon. Bien que la prairie « La Patte d'Oie » se localise également en rive droite, elle est éloignée d'environ 1 km de la Meuse.

Source : IGN 2005

HABITATS NATURELS

Etat des connaissances :

Domaines	Observateurs/Années	Méthodologie	Publication	Nb syntaxons obs.	Etat des connaissances
Habitats naturels	JAMINON J., 1996	Relevés phytosociologiques (méthode Braun-Blanquet)	-	8	★★★
	GENESSEAU V., 1997		-		
	BERRY R., 2000		BERRY R., DUBIEF L., 2000		
	GALAND N., 2006		GALAND N., 2008		
	LORICH T., 2014		LORICH T., 2015		

Légende :

Nul (0)

Faible (★) : Description des habitats d'après Corine Biotopes (niveau alliance)

Moyen (★★) : Description des habitats naturels en identifiant les groupements présents (niveau association) par des relevés phytosociologiques

Bon (★★★) : Description des groupements végétaux (niveau association) et évaluation de leur état de conservation

Description synthétique :

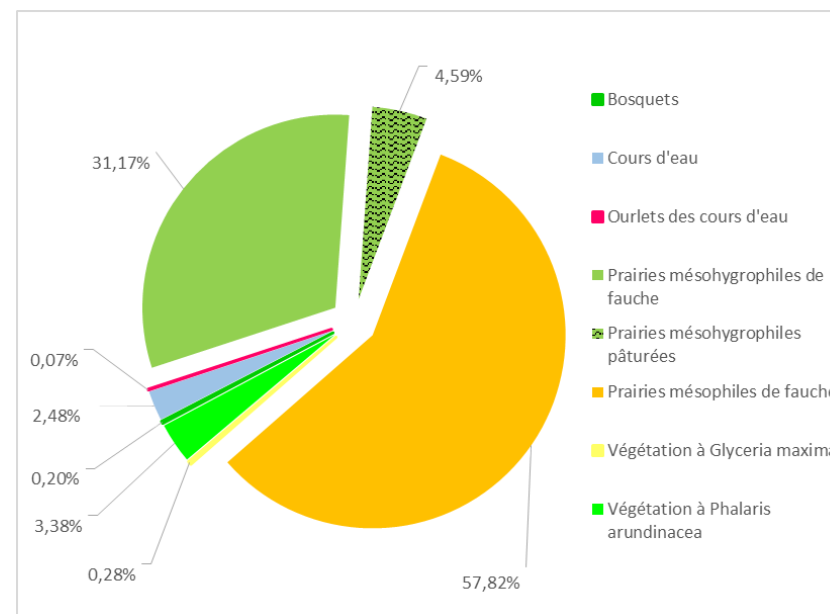
L'habitat correspondant aux prairies mésophiles de fauche étant présent sur près d'un quart de la surface de la prairie « La Patte d'Oie » et sur près des deux tiers de la surface de la prairie « La Plate Pierre/La Socque », il est donc l'habitat le plus représenté sur les prairies de Mairy (plus de 50% de la surface totale).

L'habitat « prairies mésohygrophiles de fauche » est également bien représenté, puisqu'il se retrouve sur près d'un tiers de la surface de la prairie « La Plate Pierre/La Socque » et sur près de la moitié de la surface de la prairie « La Patte d'Oie ».

Mis à part les habitats « prairies mésohygrophiles pâturées » et « végétation à *Phalaris arundinacea* », tous deux présents uniquement sur la prairie « La Patte d'Oie », qui occupent entre 2,5 et 4,5% de la surface totale des prairies de Mairy, les autres habitats sont marginaux.

Commentaires sur l'état de conservation :

Dans l'ensemble l'état de conservation général de l'habitat « prairies mésophiles de fauche » peut être considéré comme **DEGRADE** du fait d'un niveau trophique trop élevé et dans une



moindre mesure d'une diversité floristique moyenne. Toutefois, un secteur sur la prairie « La Plate Pierre/La Socque » est en bon état de conservation. De même, l'état de conservation général de l'habitat « prairies mésohygrophiles de fauche » peut être considéré comme **DEGRADE** du fait d'un niveau trophique trop élevé.

Liste et statut des habitats naturels identifiés sur le site

Intitulé de l'habitat	Code CORINE Biotopes	Code Natura 2000	LRCA	Surface (en ha)	Valeur patrimoniale	Etat de conservation	Degré de menace
Cours d'eau	24.1	-	-	0.27	★	-	△
Végétation à <i>Glyceria maxima</i>	53.15	-	-	0.03	★	-	△
Végétation à <i>Phalaris arundinacea</i>	53.16	-	-	0.37	★	-	△
Ourlets des cours d'eau	37.71	6430.4	-	0.01	★★	-	△
Prairies mésohygrophiles de fauche	37.21	-	R	3.39	★★	☺	△△
Prairies mésohygrophiles pâturées	37.21	-	R	0.5	★	-	△
Prairies mésophiles de fauche	38.22	6510.4	RR	6.28	★★★	☺	△△
Bosquets	84.3	-	-	0.02	★	-	△

Légende :

8130* : Habitats prioritaires au titre de la Directive « Habitats »

LRCA : Liste rouge des habitats de Champagne-Ardenne (« RRR » habitat quasi disparu en Champagne-Ardenne, « RR » habitat très rare, « R » habitat rare)

Valeur patrimoniale : Très forte (★★★), Forte (★★), Moyenne (★), Faible (0)

Etat de conservation : Bon (☺☺☺), Altéré (☺☺), Dégradé (☺)

Degré de vulnérabilité : Forte (△△△), Moyenne (△△), Faible (△)



"Prairies des vallées de la Meuse et de la Chiers"
Commune de Mairy

HABITATS NATURELS

 Périmètres des prairies

Unités écologiques

-  Cours d'eau
-  Végétation à *Glyceria maxima*
-  Végétation à *Phalaris arundinacea*
-  Ourlets des cours d'eau
-  Prairies mésohygrophiles de fauche
-  Prairies mésohygrophiles pâturées
-  Prairies mésophiles de fauche
-  Bosquets



Plan de gestion 2015-2024

© Conservatoire d'espaces naturels
de Champagne-Ardenne - 2015
Source : IGN BDOrthophoto 2010©



FLORE

Etat des connaissances :

Domaines	Observateurs	Années	Commentaires	Etat des connaissances
Champignons	-	-		0
Algues	-	-		0
Lichens	-	-		0
Bryophytes	-	-		0
Ptéridophytes	-	-		0
Phanérogames	GALAND N. T. LORICH	2005-2007 2014-2015	Inventaire floristique Inventaire floristique	★★★

Légende :

Nul (0)

Faible (★) : inventaires ne couvrant pas l'ensemble de la saison d'activité biologique

Moyen (★★) : inventaires couvrant l'ensemble d'une saison, avec éventuellement des notions d'abondance

Bon (★★★) : inventaires couvrant plusieurs saisons dans leur ensemble, avec des notions d'abondance

Commentaires :

Les prairies de Mairy possèdent une diversité floristique assez remarquable. Cette diversité est liée à la mosaïque d'habitats présents sur le site, tant mésophiles que mésohygrophiles.

Toutefois, aucune des espèces floristiques rencontrées sur ces prairies ne possède de statut de protection.

FAUNE

Etat des connaissances :

Domaines	Observateurs	Années	Méthodologie	Etat des connaissances
Chauves-souris	-	-		0
Autres mammifères	-	-		0
Oiseaux	FROC S. GALAND N. ReNArd LORICH T.	2005-2006 2007 2008 2014-2015	Observations ponctuelles Observations ponctuelles Communications personnelles Observations ponctuelles	★
Reptiles	-	-		0
Lépidoptères Rhopalocères	LECONTE R., FROC S., GALAND N. LORICH T.	2005-2007 2014-2015	Inventaires faunistiques Inventaires faunistiques	★★
Lépidoptères Hétérocères	-	-		0
Orthoptères	LECONTE R., FROC S., GALAND N. LORICH T.	2005-2007 2014-2015	Inventaires faunistiques Observations ponctuelles	★★
Odonates	LECONTE R., FROC S., GALAND N.	2005-2007	Inventaires faunistiques	★★
Autres insectes	-	-		0

Légende :

Nul (0)

Faible (★) : inventaires ne couvrant pas l'ensemble de la saison d'activité biologique

Moyen (★★) : inventaires couvrant l'ensemble d'une saison, avec éventuellement des notions d'abondance

Bon (★★★) : inventaires couvrant plusieurs saisons dans leur ensemble, avec des notions d'abondance

Commentaires :

Pour l'instant, seuls les lépidoptères rhopalocères, les orthoptères et les odonates ont fait l'objet d'inventaires spécifiques. Pour les espèces des autres groupes, seules les espèces observées durant les prospections floristiques, les suivis entomologistes ou la cartographie des habitats, ont été notées.

Aucun odonate n'a été pour l'instant recensé sur les prairies de Mairy. Toutefois, du fait de leur proximité avec la Meuse, ces prairies sont susceptibles d'accueillir quelques espèces utilisant ces milieux comme terrain de chasse.

Concernant les orthoptères, 2 espèces ont été observées sur ces prairies. Aucune de ces espèces ne possède de statut de protection particulier.

Enfin, en ce qui concerne les lépidoptères rhopalocères, une dizaine d'espèces a été contactée sur les prairies de Mairy.

Parmi ces espèces, **2 sont inscrites sur la Liste rouge** des insectes menacés de Champagne-Ardenne : la **Mélitée noirâtre** (*Melitaea diamina*), observée sur la prairie « La Patte d'Oie », et le **Cuivré des marais** (*Thersamolycaena dispar*), observé entre 2005 et 2007 sur la prairie « La Plate Pierre/La Socque » et en 2015 sur la prairie « La Patte d'Oie ». Cette dernière espèce est également protégée au niveau national et inscrite sur les annexes II et IV de la Directive européenne « Habitats-Faune-Flore ».

Mis à part ces trois groupes faunistiques, les oiseaux avaient également fait l'objet d'inventaires en 2005-2007. Parmi les trois espèces « nicheur certain » recensées depuis 2005, seul le **Vanneau huppé** (*Vanellus vanellus*), inscrit sur la Liste rouge de Champagne-Ardenne en tant qu'espèce « En danger », nichait sur la prairie « La Plate Pierre/La Socque » en 2006.

Le **Tarier des prés** (*Saxicola rubetra*), protégé au niveau national et inscrit sur les Listes rouges nationale et régionale, a quant à lui été observé sur cette même prairie en 2014.

A noter que le Courlis cendré (*Numenius arquata*), espèce considérée comme « Vulnérable » sur la Liste rouge nationale et comme « En danger » sur la Liste rouge régionale, nichait il y a encore quelques années à proximité de ces deux prairies.

Synthèse et hiérarchisation des espèces patrimoniales

Dans le cadre du présent plan de gestion, les espèces animales connues sur le site sont présentées de la manière suivante :

- Une liste spécifique simplifiée dont l'objectif est de faire ressortir pour chaque groupe taxonomique, les enjeux en termes d'espèces

patrimoniales. Cette liste figure dans le corps du présent document et est déclinée pour chaque groupe taxonomique. L'élaboration de cette liste repose sur l'application d'une grille multicritères permettant d'évaluer la patrimonialité d'une espèce dans le cadre d'un plan de gestion (Cf. page suivante). Pour chaque espèce les champs renseignés sont : *nom vernaculaire/nom scientifique, statut biologique ou milieux fréquentés, statuts réglementaires, statuts de conservation.*

Liste de la faune patrimoniale

Espèces	Dernière année obs.	Statut bio.	Type de milieu (sur le site)	Effectifs (indicatif)	Statut de protection et menaces				Niveau de rareté	Valeur patrimoniale	Degré de menace sur le site
					DH/DO	PN	LRN	LRR			
OISEAUX NICHEURS											
Tarier des prés <i>Saxicola rubetra</i>	2015	Nicheur probable	Prairies	3 ind. observés	-	x	VU	E	R	★★★	△
Vanneau huppé <i>Vanellus vanellus</i>	2006	Nicheur certain	Prairies	?	-	-	-	E	AR	★★	△△
LEPIDOPTERES RHOPALOCERES											
Cuivré des marais <i>Thersamolycaena dispar</i>	2015	-	Prairies humides	2-3	An. II et IV	x	-	x	R	★★★	△
Mélitée noirâtre <i>Melitaea diamina</i>	2015	-	Prairies humides	3 ind.	-	-	-	x	AR	★	△

Légende :

Statut protection / menaces

DH : Directive « Habitats »

PN : Protection nationale

LRN : Liste rouge nationale ; pour Orthoptères (SARDET & DEFAUT, 2004) (nat. = national, nem. = domaine néormal)

→ 4 = espèces non menacées, 3 = espèces menacées, à surveiller, 2 = espèces fortement menacées d'extinction)

LRR : Liste rouge régionale (CSRPN, 2007)

Statut protection / menaces (pour avifaune)

DO : Directive « Oiseaux »

LRN : Liste rouge nationale (UICN, 2008) → EN : en danger ; VU : vulnérable

PN : Protection nationale

LRR : Liste rouge régionale (CSRPN, 2007) → E : en danger ; V : vulnérable ; R : rare

VOCATIONS ET USAGES PASSES DES PRAIRIES

Depuis les années 50, le paysage dans lequel les prairies de Mairy s'inscrivent, a fortement évolué.

Ainsi, comme pour les autres prairies étudiées, l'augmentation des surfaces des parcelles suite aux différents remembrements, a entraîné une intensification des pratiques agricoles.

Mais sur ce secteur de la Meuse, le bouleversement le plus profond est dû à la création de carrières d'extraction.

De ce fait, de très nombreuses parcelles agricoles ont été reconverties en plan d'eau.

Parallèlement à ces modifications, quelques étangs de loisirs ont également été créés et les secteurs délaissés par l'agriculture moderne se sont progressivement boisés naturellement ou par plantations (peupleraies).

En outre, la divagation de la Meuse a également entraîné des changements dans la structure du paysage, isolant ou regroupant certaines parcelles au cours des années, et en érodant d'autres, comme c'est le cas de la partie sud de la prairie ouest (prairie « La Plate Pierre/La Socque »).

Cette prairie est en réalité constituée de deux parcelles :

- « La Socque », qui longe la rive droite de la Meuse, à l'aval du barrage de Villers-devant-Mouzon, et dont la limite Nord est matérialisée par le chemin de « La Plate Pierre », tandis que le cours de la Meuse forme les limites Ouest et Sud de la parcelle.

Cette prairie a fait l'objet d'une brève culture de maïs en 1993 et 1994, mais compte tenu des difficultés d'exploitation, elle a été reconvertie en prairie de fauche et ressemée Ray-grass commun (*Lolium perenne*) et trèfles (*Trifolium sp.*).

Dans le cadre des OGAF-E, l'exploitant a souscrit un contrat avec fauche au 15 juillet. Cette parcelle est depuis exploitée par fauche entre le 1^{er} et le 15 juillet, suivi d'un pâturage sur le regain (GALAND N., 2008) ;

- « La Plate Pierre », localisée en rive droite de la Meuse, à l'aval du barrage de Villers-devant-Mouzon, qui a fait l'objet, comme la parcelle précédente, d'une culture de maïs en 1993 et 1994, et qui a été reconvertie en herbage. Cette parcelle était déjà en prairie de fauche au moment de l'acquisition par le Conservatoire. Depuis cette date, elle fait l'objet d'une fauche tardive et le regain, même s'il peut être exploité, ne semble plus l'être depuis 2004. En outre, cette parcelle a apparemment fait l'objet de fertilisation jusqu'en 2004 (GALAND N., 2008).



Concernant la prairie « La Patte d'Oie », celle-ci ne semble jamais avoir été en culture ni ressemée. Acquisée en 1997, cette prairie fait l'objet d'une fauche tardive en juillet et d'une coupe du regain en septembre-octobre (*GALAND N., 2008*).

VOCATIONS ET USAGES ACTUELS DES PRAIRIES

Ces différentes prairies possèdent une vocation « conservatoire » et une vocation agricole, indissociables l'une de l'autre. La préservation est toutefois prioritaire aujourd'hui et les pratiques agricoles doivent respecter cet objectif.

Type d'activité	Acteur(s)	Contexte
Prairie « La Plate Pierre/La Socque » : fauche tardive	Agriculteur	Cultivée en maïs en 1993-1994, cette prairie a été reconvertie en prairie de fauche et depuis est exploitée par fauche tardive, le regain pouvant être exploité par fauche ou pâturage. Il s'agit d'une convention annuelle précaire à titre gratuit, signée entre l'agriculteur et le Conservatoire.
Prairie « La Patte d'Oie » : fauche tardive	Agriculteur	Prairie qui semble avoir toujours été en herbage, elle fait actuellement l'objet d'une fauche tardive avec exploitation du regain par fauche. Il s'agit d'une convention annuelle précaire à titre gratuit, signée entre l'agriculteur et le Conservatoire.

Prairie de Létanne (08)

Code site : 08022

INFORMATIONS GENERALES

Surface en gestion :

2,32 ha

Description sommaire :

Il s'agit d'une prairie mésohygrophile de fauche, présentant des secteurs plus humides où se développe une cariçaie et des secteurs en cours de turbification, colonisés par des espèces végétales caractéristiques des bas-marais et des prairies para-tourbeuses oligotrophes.

Comme les prairies précédentes, la prairie de Létanne repose essentiellement sur des alluvions récentes.

Zonage environnementale :

ZNIEFF :	Type 1 n°01133 « Prairies humides de la vallée de la Meuse, bois et pelouses des coteaux entre Létanne et Villemontry »
Natura 2000 :	/
RNN :	/
RNR :	/
APPB :	/
Autre :	/

Statut foncier :

Commune	Lieu-dit	N° de la parcelle	Surface totale (ha)	Surface incluse dans le site (ha)	Type propriétaire	Propriétaire	Maîtrise d'usage / foncière CENCA	Période
Létanne	La Culée Bouteille	ZA 4-5	2,32	2,32	Copropriété	Commune de Létanne/Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	-	-

Géologie :

Formations superficielles

Alluvions récentes sur
alluvions anciennes
(Limon, argiles, vase)

Source : BRGM 2003

Hydrographie :

Bassin hydrographique

Rhin-Meuse

Hydrologie :

Au Nord de cette prairie passe la Meuse (plus précisément le canal de l'Est), et au Sud un ruisseau « Le Bras de Vincy ».

Source : IGN 2005

HABITATS NATURELS

Etat des connaissances :

Domaines	Observateurs/Années	Méthodologie	Publication	Nb syntaxons obs.	Etat des connaissances
Habitats naturels	JAMINON J., 1996 GENESSEAU V., 1997 BERRY R., 2000 GALAND N., 2006 LORICH T., 2014	Relevés phytosociologiques (méthode Braun-Blanquet)	- - BERRY R., DUBIEF L., 2000 GALAND N., 2008 LORICH T., 2015	5	★★★

Légende :

Nul (0)

Faible (★) : Description des habitats d'après Corine Biotopes (niveau alliance)

Moyen (★★) : Description des habitats naturels en identifiant les groupements présents (niveau association) par des relevés phytosociologiques

Bon (★★★) : Description des groupements végétaux (niveau association) et évaluation de leur état de conservation

Description synthétique :

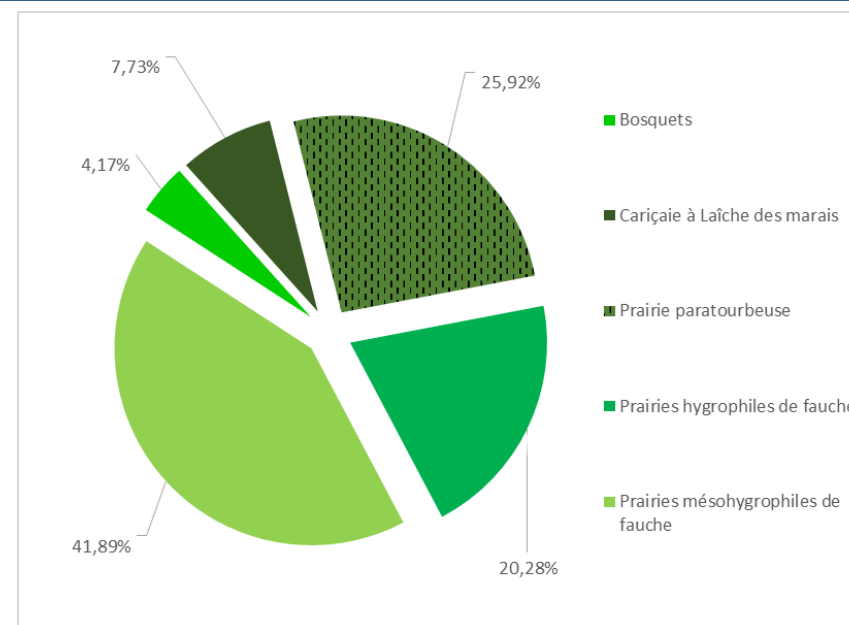
L'habitat « prairies mésohygrophiles de fauche » est majoritaire sur la prairie de Létanne, où il occupe un peu plus de 40% de la surface du site.

La prairie para-tourbeuse est également bien représentée, puisqu'elle occupe un peu plus d'un quart de la surface totale. De même, les végétations de prairies hygrophiles de fauche occupent près de 20% de la surface du site.

La cariçaie à Laïche des marais occupe tout de même plus de 7% de la surface et les bosquets, ponctuels sur la prairie, un peu plus de 4%.

Commentaires sur l'état de conservation :

L'état de conservation général de la prairie para-tourbeuse peut être considéré comme **BON**, tandis que l'état de conservation de l'habitat « prairies mésohygrophiles de fauche » peut être considéré comme **DEGRADE**, essentiellement du fait d'une diversité floristique faible.



Liste et statut des habitats naturels identifiés sur le site

Intitulé de l'habitat	Code CORINE Biotopes	Code Natura 2000	LRCA	Surface (en ha)	Valeur patrimoniale	Etat de conservation	Degré de menace
Cariçaias à Laïche des marais	53.2122	-	-	0.18	★	-	△
Prairie para-tourbeuse	37.31	6410	RR	0.60	★★★	☺☺☺	△△
Prairies hygrophiles à Laïche distique et Laïche hérissée	37.24	-	-	0.47	★	-	△
Prairies mésohygrophiles de fauche	37.21	-	R	0.97	★★	☺	△△
Bosquets	84.3	-	-	0.10	★	-	△

Légende :

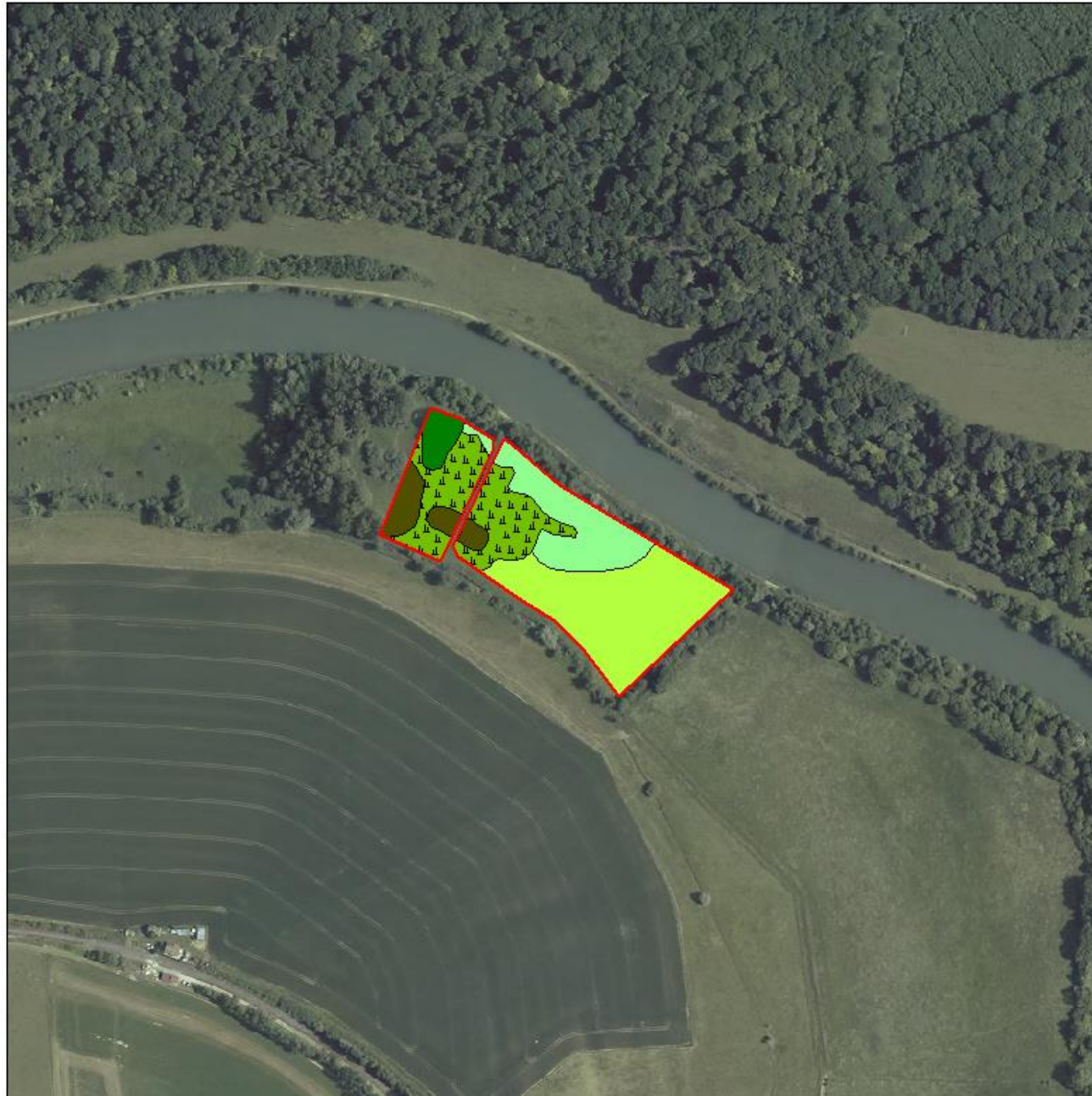
8130* : Habitats prioritaires au titre de la Directive « Habitats »

LRCA : Liste rouge des habitats de Champagne-Ardenne (« RRR » habitat quasi disparu en Champagne-Ardenne, « RR » habitat très rare, « R » habitat rare)

Valeur patrimoniale : Très forte (★★★), Forte (★★), Moyenne (★), Faible (0)


Etat de conservation : Bon (☺☺☺), Altéré (☺☺), Dégradé (☺)

Degré de vulnérabilité : Forte (△△△), Moyenne (△△), Faible (△)



"Prairies des vallées de la Meuse et de la Chiers"
Commune de Létanne

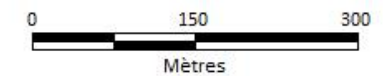
HABITATS NATURELS

 Périmètres des prairies

Unités écologiques

-  Cariçaie à Laïche des marais
-  Prairie paratourbeuse
-  Prairies hygrophiles de fauche
-  Prairies mésohygrophiles de fauche
-  Bosquets

N
1



Plan de gestion 2015-2024

© Conservatoire d'espaces naturels
de Champagne-Ardenne - 2015
Source : IGN BDOrthophoto 2010©

 Conservatoire
d'espaces naturels
Champagne-Ardenne

FLORE

Etat des connaissances :

Domaines	Observateurs	Années	Commentaires	Etat des connaissances
Champignons	-	-		0
Algues	-	-		0
Lichens	-	-		0
Bryophytes	-	-		0
Ptéridophytes	-	-		0
Phanérogames	GALAND N. T. LORICH	2005-2007 2014-2015	Inventaire floristique Inventaire floristique	★★★

Légende :

Nul (0)

Faible (★) : inventaires ne couvrant pas l'ensemble de la saison d'activité biologique

Moyen (★★) : inventaires couvrant l'ensemble d'une saison, avec éventuellement des notions d'abondance

Bon (★★★) : inventaires couvrant plusieurs saisons dans leur ensemble, avec des notions d'abondance

Commentaires :

La prairie de Létanne possède une diversité floristique relativement importante.

4 des espèces contactées sur le site **sont inscrites sur la Liste rouge** des espèces menacées de Champagne-Ardenne et de ce fait sont considérées comme patrimoniales : la **Stellaire des marais** (*Stellaria palustris*), l'**Oenanthe à feuilles de Peucedan** (*Oenanthe peucedanifolia*), la **Pédiculaire des marais** (*Pedicularis palustris*) et l'**Oenanthe à feuilles de Silaüs** (*Oenanthe silaifolia*). Cette dernière

espèce est également protégée au niveau régional.

Toutes ces espèces sont considérées comme très rares (voire rarissime pour la Pédiculaire des marais) et en régression en Champagne-Ardenne.

Parmi ces cinq espèces, seule l'Oenanthe à feuilles de Peucedan n'a pas été revue depuis 2005.

Liste des espèces floristiques patrimoniales

Nom scientifique	Nom français	Dernière année d'observation	Abondance (nb. pieds)	Type de milieu sur le site	Statut de protection et menaces				Niveaux de rareté A/M
					DH	PN	PR	LRR	
<i>Oenanthe silaifolia</i>	Oenanthe à feuilles de Silaüs	2015	20 à 50 pieds	Prairies humides	-	-	✓	RR	RR
<i>Oenanthe peucedanifolia</i>	Oenanthe à feuilles de Peucédan	2005	?	Prairies humides	-	-	-	RR	RR
<i>Pedicularis palustris</i>	Pédiculaire des marais	2015	> 5000 pieds	Marais, prairies humides, tourbières	-	-	-	RRR	RRR
<i>Stellaria palustris</i>	Stellaire des marais	2015	10 pieds	Prairies humides	-	-	-	RR	R

Légende :

Statut protection / menaces

DH : Directive « Habitats »

PN : Protection nationale

PR : Protection régionale

LRR : Liste rouge régionale (CSRPN, 2007) → R : rare ; RR : très rare ; RRR : rarissime, quasi-disparue

FAUNE**Etat des connaissances :**

Domaines	Observateurs	Années	Méthodologie	Etat des connaissances
Chauves-souris	-	-		0
Autres mammifères	-	-		0
Oiseaux	FROC S. GALAND N. ReNArd	2005-2006 2007 2008	Observations ponctuelles Observations ponctuelles Communications personnelles	★
Reptiles	-	-		0
Amphibiens	LORICH T.	2014-2015	Observations ponctuelles	★
Lépidoptères Rhopalocères	LECONTE R., FROC S., GALAND N. LORICH T.	2005-2007 2014-2015	Inventaires faunistiques Inventaires faunistiques	★★
Lépidoptères Hétérocères	-	-		0
Orthoptères	LECONTE R., FROC S., GALAND N. LORICH T.	2005-2007 2014-2015	Inventaires faunistiques Observations ponctuelles	★★
Odonates	LECONTE R., FROC S., GALAND N.	2005-2007	Inventaires faunistiques	★★
Autres insectes	-	-		0

Légende :

Nul (0)

Faible (★) : inventaires ne couvrant pas l'ensemble de la saison d'activité biologique

Moyen (★★) : inventaires couvrant l'ensemble d'une saison, avec éventuellement des notions d'abondance

Bon (★★★) : inventaires couvrant plusieurs saisons dans leur ensemble, avec des notions d'abondance

Commentaires :

Pour l'instant, seuls les lépidoptères rhopalocères, les orthoptères et les odonates ont fait l'objet d'inventaires spécifiques. Pour les espèces des autres groupes, seules les espèces observées durant les prospections floristiques, les suivis entomologistes ou la cartographie des habitats, ont été notées.

Concernant les odonates, seules deux espèces, relativement communes, ont été observées sur le site. Comme c'est le cas des autres prairies étudiées, l'absence de point d'eau sur cette prairie attire peu les odonates. Ceux-ci fréquentent donc essentiellement le site pour la chasse.

Pour ce qui est des orthoptères, seules trois espèces ont été contactées pour l'instant sur cette prairie. Parmi ces trois espèces, seul le **Criquet ensanglanté** (*Stethophyma grossum*) est inscrit sur la Liste rouge par domaine biogéographique (en tant qu'« espèce menacée, à surveiller »), ainsi que sur la Liste rouge de Champagne-Ardenne.

Enfin, en ce qui concerne les lépidoptères rhopalocères, une dizaine d'espèces a été contactée sur le site.

Parmi ces espèces, une seule possède un statut de protection : le **Cuivré des marais** (*Thersamolycaena dispar*). Cette espèce est protégée au niveau national et inscrite sur les annexes II et IV de la Directive européenne « Habitats-Faune-Flore », ainsi que sur la Liste rouge des insectes menacés de Champagne-Ardenne.

Mis à part ces trois groupes faunistiques, les oiseaux avaient également fait l'objet d'inventaires en 2005-2007. Une seule espèce, contactée en 2005, était considérée comme « nicheur possible » : le Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*).

En outre, lors des premiers passages de l'inventaire des rhopalocères de prairies, initié en 2015, une espèce d'amphibiens a été observée sur le site : la Grenouille verte (*Pelophylax kl. esculentus*).

Synthèse et hiérarchisation des espèces patrimoniales

Dans le cadre du présent plan de gestion, les espèces animales connues sur le site sont présentées de la manière suivante :

- Une liste spécifique simplifiée dont l'objectif est de faire ressortir pour chaque groupe taxonomique, les enjeux en termes d'espèces patrimoniales. Cette liste figure dans le corps du présent document et est déclinée pour chaque groupe taxonomique. L'élaboration de cette liste repose sur l'application d'une grille multicritères permettant d'évaluer la patrimonialité d'une espèce dans le cadre d'un plan de gestion (Cf. page suivante). Pour chaque espèce les champs renseignés sont : *nom*

vernaculaire/nom scientifique, statut biologique ou milieux fréquentés, statuts réglementaires, statuts de conservation.

Liste de la faune patrimoniale

Espèces	Dernière année obs.	Statut bio.	Type de milieu (sur le site)	Effectifs (indicatif)	Statut de protection et menaces				Niveau de rareté	Valeur patrimoniale	Degré de menace sur le site
					DH/DO	PN	LRN	LRR			
LEPIDOPTERES											
RHOPALOCERES											
Cuivré des marais <i>Thersamolycaena dispar</i>	2015	-	Prairies humides	3 ind.	An. II et IV	x	-	x	R	★★★	△
ORTHOPTERES											
Criquet ensanglanté <i>Stethophyma grossum</i>	2014	-	Prairies humides	?	-	-	3	x	AR	★★	△

Légende :

Statut protection / menaces

DH : Directive « Habitats »

PN : Protection nationale

LRN : Liste rouge nationale ; pour Orthoptères (SARDET & DEFAUT, 2004) (nat. = national, nem. = domaine néморal)

→ 4 = espèces non menacées, 3 = espèces menacées, à surveiller, 2 = espèces fortement menacées d'extinction)

LRR : Liste rouge régionale (CSRPN, 2007)

Statut protection / menaces (pour avifaune)

DO : Directive « Oiseaux »

LRN : Liste rouge nationale (UICN, 2008) → EN : en danger ; VU : vulnérable

PN : Protection nationale

LRR : Liste rouge régionale (CSRPN, 2007) → E : en danger ; V : vulnérable ; R : rare

VOCATIONS ET USAGES PASSES DE LA PRAIRIE

Comme pour les prairies précédentes, le paysage dans lequel s'inscrit la prairie de Létanne a quelque peu évolué ces cinquante dernières années, du fait des différents remembrements qui ont entraîné l'augmentation des surfaces des parcelles et donc une intensification des pratiques agricoles.

Ainsi, des parcelles qui étaient anciennement des prairies (de fauche ou de pâture), ont été reconverties en cultures céréalières. Toutefois, ce phénomène est moins marqué dans le secteur de Létanne.

D'autre part, contrairement à certains tronçons de la Meuse qui ont une divagation active, et où les changements dans la structure du paysage peuvent être importants, le secteur de la Meuse à Létanne est tout à fait stable du fait de sa canalisation (déjà réalisée en 1950). Ainsi, seuls les berges et les secteurs délaissés par l'agriculture moderne se sont boisés naturellement.



La prairie de Létanne était une ancienne pâture. Elle a été reconvertie en prairie de fauche au moment des OGAF-E, en 1996, et a fait l'objet d'une fauche au 15 juin pendant les cinq années du contrat (*GALAND N., 2008*). Depuis, elle fait l'objet d'un régime mixte de fauche tardive en juillet avec pâturage extensif sur le regain.

VOCATIONS ET USAGES ACTUELS DE LA PRAIRIE

Ces différentes prairies possèdent une vocation « conservatoire » et une vocation agricole, indissociables l'une de l'autre. La préservation est toutefois prioritaire aujourd'hui et les pratiques agricoles doivent respecter cet objectif.

Type d'activité	Acteur(s)	Contexte
fauche tardive	Agriculteur	<p>Anciennement pâturée, cette prairie a été reconvertie en prairie de fauche en 1996.</p> <p>Actuellement, elle fait l'objet d'une fauche tardive en juillet avec pâturage extensif sur le regain.</p> <p>Il s'agit d'une convention annuelle précaire à titre gratuit, signée entre l'agriculteur et le Conservatoire.</p>

Données bibliographiques concernant les sites

GALAND N., 2008, *Suivi scientifique des prairies du Conservatoire – Vallée de l’Aisne, de la Meuse et de la Chiers (08)*, Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne, Boult-aux-Bois, 93p.